



L'Institut de Formation  
des Sophrologues Professionnels

*certifie que*

Isabelle DUCAU

*A suivi l'ensemble du cursus de formation, soit au total  
427,5 heures de formation en présentiel et 24 heures de stage d'application,  
et a souscrit aux conditions requises pour l'obtention du diplôme de :*

**SOPHROLOGUE PROFESSIONNEL**

Claudine JASSEY

*Présidente*



*Villette d'Anthon*

21 septembre 2019

Référence : IFSP 2019 / 007

Christine KLEIN

*Directrice Générale*